

DEPARTEMENT
MARTINIQUE

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

- 3 DEC. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 25 novembre 2015

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents		Votants	
35	21		25	
			Dont procurations	
			04	
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
25	00	00	00	00

Date de la convocation

17/11/2015

Date d'affichage

19/11/2015

Objet de la Délibération

GOUVERNANCE

**Schéma Directeur de Mutualisation du
Territoire Centre**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Arlette NAPOLY Epse PUJAR

L'an deux mille quinze et le **vingt-cinq novembre** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY épse PUJAR, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS.

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épse CLEMENTE, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Charles ANIN, William PAULIN, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Danielle MINIETTI épse RAYMOND, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épse BARDURY.

Procurations : MM Christine ALIKER, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Marie-Claude RAQUIL, William PAULIN ont respectivement donné procuration à Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Josiane NAPOLY épse PUJAR, Maryse SOUFFLEUR épse AUGUSTE-CHARLERY.

DEMARCHE MUTUALISATION DU TERRITOIRE CENTRE MARTINIQUE 2016-2020 PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE MUTUALISATION DES SERVICES

À la demande de monsieur le Maire, monsieur Emile GONIER indique que les élus de la CACEM et des communes membres, ont initié en 2012 une démarche de réflexion sur la question de la mutualisation sur le territoire centre.

Une première phase de diagnostic menée en interne a mis en lumière une série de 258 pistes potentielles de mutualisation, matérialisées par les agents dans leur ensemble. Ce diagnostic prospectif a aussi enrichi notre connaissance s'agissant du degré de maturité des différentes entités qui composent notre communauté d'agglomération.

Les éléments d'information retirés de ce diagnostic ont été synthétisés dans notre document fondateur « **Le Schéma Directeur de Mutualisation du Territoire Centre** » dont la synthèse accompagne la présente note. L'obligation de validation finale du document a été reportée au 31 décembre 2015 par les derniers textes.

Sur le fondement de ce document de référence, à chaque exercice budgétaire doit correspondre un plan ou rapport annuel de mutualisation indiquant les actions menées en ce sens, leur évaluation et le mode de mesure des résultats obtenus.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Emile GONIER et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'entériner le « Schéma Directeur de Mutualisation du Territoire Centre de la Martinique », accompagné du projet de rapport annuel reprenant les pistes prioritaires à étudier pour l'exercice budgétaire 2016.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 30 NOV. 2015
Le Maire,

Luc CLEMENTE

